

DELIBERATION CFVU-106-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 07 juillet 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 16 novembre 2022

Objet de la délibération : Création de l'E2O « Journalisme : Interviews et portraits d'entreprises »

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 21 novembre 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création de l'E2O « Journalisme : Interviews et portraits d'entreprises » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 07 décembre 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 07/12/2022

Fiche de présentation d'E2O

Journalisme : Interviews et portraits d'entreprises

§ Structure organisatrice : [Angers Villactu](#)

§ Organisation annuelle ou semestriel Semestre impair Semestre pair (case à cocher)

§ Responsable pédagogique : Mickaël Réault
Courriel : m.reault@sindup.com,

§ Capacité d'accueil : Angers 50

Seuil d'ouverture : Angers 30

§ Volume horaire pour l'étudiant : 16h

§ Estimation du coût, en heures ETD : néant

§ Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : jeudi en fin de journée entre 17h et 19h, sauf la 2^e séance qui durera jusqu'à 20h (durée 3h)

§ Localisation des enseignements : Angers : SUIO-IP

§ Date de début des cours : jeudi 2 février 2023

§ Date de fin des cours (y compris évaluation) : jeudi 20 avril 2023

§ **Compétences à acquérir/ à valider :**

- Découvrir le métier de journaliste et ses enjeux à l'ère des réseaux sociaux (écouter ce [podcast](#))
- Découvrir l'économie circulaire avec l'[ADECC](#) et les activités d'un média local avec [Angers Villactu](#)
- Connaître la méthode développée par l'association Information pour le Monde Suivant ([IMS](#)) afin de produire des informations utiles et d'intérêt général (voir cette [vidéo](#)) ;
- Être en mesure de rechercher efficacement des informations sur le Web et maîtriser le concept de veille stratégique présenté par [Sindup](#) ;
- Savoir préparer un entretien pour conduire une interview ;
- Maîtriser la rédaction d'un article en répondant à des critères précis ;
- Savoir travailler en équipe dans le cadre d'une relecture et validation de texte.

§ **Modalités de validation :**

- Rédaction de portraits d'entreprises de l'économie circulaire de la région, adhérentes de l'[ADECC](#), en respectant la méthode et le format présenté par IMS lors d'un atelier
- Capacité à organiser et conduire les 2 interviews de manière autonome sur une plage horaire définie en amont (un jeudi soir, en dehors des ateliers programmés)
- Remise des portraits prévus dans les délais

§ **Informations complémentaires :**

En participant à ce projet, vous contribuez à la transition du territoire en valorisant les acteurs économiques qui adaptent leur modèle économique aux objectifs de développement durable.

L'information est au cœur de nos sociétés. Les intervenants vous proposeront des clés pour produire et consommer l'information de manière constructive et proactive.

Les contacts et les créneaux à proposer aux entreprises seront à prévoir sur plage horaire en dehors des heures de l'E2O.

E2O ouvert à tous les niveaux de licences.

Calendrier :

02/02/23 : Présentation des activités et du projet par Mickaël Réault ([Angers Villactu](#) / [Sindup](#)) et Philippe Lohezic ([ADECC](#)).

Atelier de 3h : métier de journaliste, enjeux, méthode et travaux pratiques par Patrick Busquet ([IMS](#)) en présence de Mickaël Réault et d'une partie de l'équipe de Sindup.

09/02/23 : Rédaction d'un questionnaire personnalisé par entreprise, préparation des interviews, prise de rendez-vous avec chaque entreprise (les entreprises seront informées en amont par l'ADECC) et demander une photo HD (les entretiens sont organisés par les étudiants en dehors des séances).
Séance dirigée par Fanny Brandeau.

Important : les interviews devront avoir été entièrement réalisées avant la séance suivante pour ne pas être bloqué lors de la phase de rédaction.

09/03/23 : Rédaction des portraits à partir des informations recueillies et relecture des portraits rédigés par d'autres étudiants (travail en binôme) afin d'améliorer la rédaction. Séance encadrée par Fanny Brandeau.

23/03/23 : Point d'avancement, debriefing autour des difficultés éventuellement rencontrées. Séance encadrée par Mickaël Réault et Fanny Brandeau.

30/03/23 : Rédaction des portraits à partir des informations recueillies et relecture des portraits rédigés par d'autres étudiants (travail en binôme) afin d'améliorer la rédaction. Séance encadrée par Fanny Brandeau.

13/04/23 : Rédaction des portraits à partir des informations recueillies et relecture des portraits rédigés par d'autres étudiants (travail en binôme) afin d'améliorer la rédaction. Séance encadrée par Mickaël Réault.

20/04/23 : Remise définitive des portraits, mise en commun et bilan du projet avec Fanny Brandeau et Mickaël Réault.

Après relecture et validation, les portraits seront mis en ligne sur le site de l'[ADECC](#) et certains pourront également être repris sur [Angers Villactu](#).